



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le :

JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

A 20 H 30 EN MAIRIE
45 rue de la République

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 23 juin 2022
2. Installation d'une Conseillère municipale
3. Modification des représentants des commissions et instances communales
4. Désignation d'un correspondant incendie et secours
5. Modification du règlement intérieur du Conseil municipal
6. Adhésion au SIGEIF de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au titre de la compétence infrastructures de recharges pour véhicules électriques (IRVE)
7. Constitution d'une servitude de passage de canalisations en terrain privé communal pour le compte du SIAH
8. Convention de partenariat relative à la mise en œuvre des actions de prévention spécialisée entre la CAPV, la ville de Bouffémont et l'association IMAJ - 2022
9. Modification de la délibération n°2021-67 portant sur le passage à la nomenclature M57
10. Avis sur la demande de classement en forêt de protection du massif de Montmorency
11. Renouvellement de la lettre de Cadrage du Conseiller de prévention en matière de risque professionnel mis à disposition par le CIG et renouvellement de la convention.
12. Convention relative au remboursement de la rémunération des médecins membres du conseil médical interdépartemental et des expertises médicales
13. Mise à jour du tableau des effectifs
14. Décisions du Maire
15. Questions diverses

Le 15 septembre 2022

Le Maire
Michel LACOUX

